

## **Assurances**

### **AXA Assurances associations pour assurer votre association**

Après une large consultation pour trouver une Compagnie qui réponde à nos besoins spécifiques et à ceux de nos adhérents, la Fédération Musicale de Savoie a choisi d'adhérer à la Compagnie AXA et plus particulièrement à sa branche **Assurances Associations** qui gère les contrats des associations musicales et théâtrales.

Votre association adhère à la Fédération Musicale de Savoie et nous vous proposons AXA Assurances associations.

1

#### **Associations adhérentes à AXA dès 2016 :**

Le renouvellement se fait par tacite reconduction.

2

**En cas de nouvelle adhésion pour 2020 où à titre d'information :**

**AXA Assurances Associations (en partenariat avec la Fédération Musicale de Savoie) :** contacter directement :

Cabinet LCS Assurances  
A l'attention de M. Geoffroy de LA CHAPELLE  
40 Avenue René Cassagne 33150 CENON - Tél : 05.56.40.73.36  
Mail : [agence.lcs@axa.fr](mailto:agence.lcs@axa.fr)  
Site Internet : [www.assurances-associations.fr](http://www.assurances-associations.fr)

**Procédure de souscription :**

- Souscription et validation du contrat directement en ligne sur le site Internet : <http://www.assurances-associations.fr>

Pour les associations n'ayant pas d'accès Internet, merci de contacter la Fédération Musicale de Savoie qui vous fera parvenir un imprimé.

- Règlement : soit par carte bancaire, soit par chèque.
- Imprimer le contrat, le signer et l'envoyer à la Compagnie AXA pour validation définitive.
- Le renouvellement de l'assurance se fait ensuite par tacite reconduction.
- Possibilité d'effectuer une simulation tarifaire en ligne.

**En cas de sinistre :**

- Télécharger la déclaration de sinistre (ou demander un exemplaire à la FMS) et la compléter
- Joindre la liste des membres de l'association (*en cas de dommages corporels*)
- Joindre la liste des instruments assurés par l'association en précisant la marque et/ou le n° de série de l'instrument si cela est possible (*en cas de réparation d'instrument*)
- Joindre le devis de remise en état de l'instrument (*la société choisit son réparateur*) et adresser l'ensemble de ces documents à la Compagnie d'assurances, par e-mail : [agence.lcs@axa.fr](mailto:agence.lcs@axa.fr), avec une copie, pour information, à la Fédération Musicale de Savoie.

-----  
Nous restons à votre disposition pour vous aider ou vous apporter tout autre éclaircissement que vous pourriez souhaiter.  
\_\_\_\_\_